

Alerte rouge ! Alors que la biodiversité est essentielle à l'existence humaine (oxygène, nourriture, fertilité, épuration des sols, pollinisation des végétaux, les scientifiques nous alertent sur l'effondrement massif du vivant



Les chiffres sur l'effondrement de la **biodiversité**

- **68 % des populations de vertébrés** (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens) **ont disparu entre 1970 et 2016**, soit en moins de 50 ans. un rythme estimé 100 à 1 000 fois supérieur au taux naturel d'extinction par le Fonds mondial pour la nature (WWF) On parle de 6^{ème} extinction massive
- **40 % des insectes** sont en déclin au niveau mondial. Depuis 30 ans, la masse des insectes diminue sur Terre de 2,5 % chaque année, alors qu'au moins 75 % des cultures alimentaires en Europe dépendent des insectes pollinisateurs. En Europe, la population des insectes volants a chuté de 75 % en l'espace de 30 ans (syndrome du pare-brise)
- **41 % des amphibiens et 27 % des crustacés** risquent de disparaître à brève échéance de la surface de la Terre ou du fond des océans.
- **75 % des milieux terrestres** sont altérés de façon significative et plus de 85 % des zones humides ont été détruites.
- **66 % des milieux marins** sont détériorés.
- **30 % de la superficie des herbiers marins** qui offrent nourriture et nurserie à la faune marine ont été détruits au cours du 20^{ème} siècle.
- **33 % des récifs coralliens et plus d'1/3 des mammifères marins** sont menacés.
- **15 milliards d'arbres** sont abattus chaque année dans le monde.
- **46 % de la couverture forestière** a disparu depuis la préhistoire.

En France

La France est le 6^{ème} **pays** hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées.

30 % des oiseaux des champs ont déjà disparu en France en 15 ans (*Source : Unité mixte de service PatriNat -Patrimoine Naturel*).

38 % des chauves-souris ont disparu en France entre 2006 et 2016, parmi 19 des 34 espèces vivant en métropole. (*Source OFB*)

D'après la liste rouge de 2021 ([source observatoire national de la biodiversité](#))

- en France métropolitaine, 15% des orchidées, 14% des mammifères, 24% des reptiles, 23% des amphibiens, 32% des oiseaux nicheurs, 19% des poissons et 28% des crustacés d'eau douce sont menacés de disparition ;
- à la Réunion, plus d'un tiers des espèces d'oiseaux sont menacées ou ont disparu ; les trois reptiles terrestres de l'île sont menacés, de même que 33% des poissons d'eau douce et 30% des plantes vasculaires indigènes. En Martinique, 47% des reptiles, 28% des mollusques et 21% des oiseaux sont menacés.

Ce qui menace la biodiversité

Toutes les causes de l'effondrement actuel de la biodiversité résultent des **activités humaines**. Leurs conséquences sont déjà ressenties partout par les populations humaines. Elles affectent tous les milieux, tous les pays, toutes les espèces.

La destruction et l'artificialisation des milieux naturels (30 % des impacts)

- Quand une forêt primaire est transformée en culture ou en pâture,
- quand des prairies et des haies laissent place à une autoroute,
- quand un centre commercial est bâti sur des terres agricoles,
- quand un marais est asséché,
- quand un cours d'eau est rectifié ou fragmenté par des barrages,
- quand une mine est creusée à ciel ouvert,

La surexploitation des ressources naturelles et le trafic illégal d'espèces (23 % des impacts)

La pêche industrielle ne laisse ni aux poissons, ni aux coquillages ni aux crustacés, le temps de reconstituer leurs populations. L'exploitation forestière entraîne l'abattage d'arbres âgés de plusieurs siècles. Les pratiques illégales de chasse et de commerce mettent en péril des espèces végétales et animales.

Le changement climatique global (14 % des impacts)

L'utilisation massive de combustibles fossiles (gaz, charbon, pétrole) émet des gaz à effet de serre, qui provoquent le réchauffement de l'atmosphère. Le changement climatique est en marche : augmentation de la température des océans, fonte des glaces, élévation du niveau de la mer. Des perturbations plus violentes et plus fréquentes comme les cyclones, tempêtes et sécheresses, accentuent la disparition de milieux naturels et augmentent le nombre de réfugiés climatiques.

Les pollutions des océans, des eaux douces, du sol et de l'air (14 % des impacts)

Pesticides chimiques, engrais, solvants, pollutions accidentelles sont également responsables de la dégradation des milieux naturels. Ils s'infiltrent dans le sol jusqu'aux cours d'eau et aux nappes d'eau souterraines ou s'introduisent, comme les plastiques, dans l'alimentation ; ils impactent directement les milieux naturels, les espèces, et affectent pour longtemps la santé humaine.

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes (11 % des impacts)

Certaines espèces, animales, végétales, bactéries, virus ont été introduites volontairement pour leur intérêt économique (alimentation, horticulture, fourrure...). D'autres sont arrivées accidentellement dans une région, accrochées à la coque d'un bateau, par exemple. Certaines se plaisent si bien dans leur nouvel environnement qu'elles peuvent devenir envahissantes et provoquer la disparition d'espèces locales, la dégradation des milieux naturels, voire affecter la santé humaine.

Sources :

<https://www.ofb.gouv.fr/>

<https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-informations-cles>

<https://www.ofb.gouv.fr/pourquoi-parler-de-biodiversite/la-biodiversite-en-danger>

https://naturefrance.fr/sites/default/files/2023-06/Publication_10ansONB_web.pdf

https://naturefrance.fr/sites/default/files/2021-10/PublicationONB_2021_VF.PDF